

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
CANTON DE WORMHOUT
COMMUNE DE LEDERZEELE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 9 septembre 2024 à 19h00

Étaient présents : ARNOUITS J.P. – BECK B – DEKEISTER C – DELFORGE M – DEWYNTER K – DRIEUX D – LEVISSE P – LUCHET S – PACCOU N – PACCOU V – SAMYN M – VERHILLE H

Absents excusés : EVRARD P – RYCKOORT J – SONNEVILLE V

ORDRE DU JOUR

Secrétaire de séance
Approbation du compte-rendu du dernier conseil
Décision modificative
RODP
Plan de circulation
Publicités, enseignes et affichage
Accueil du mercredi
Retour des commissions
Divers

• Secrétaire de séance

Monsieur Sébastien LUCHET est élu secrétaire de séance.

• Approbation du compte-rendu du dernier conseil

La séance est ouverte à 19 heures 00, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil.

Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

• Décision modificative

Conformément à la demande du Service de Gestion Comptable, il convient d'effectuer des ajustements comptables.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la décision modificative portant sur divers virements comme décrits ci-après :

Imputations	Budget précédent	Modification	Nouveau budget
002 Excédent de fonctionnement reporté	37 643.92 €	0.33 €	37 644.25 €
022 Dépenses imprévues	0.00 €	0.33 €	0.33 €

Suite aux différentes décisions modificatives, il convient d'annuler et de remplacer la délibération n°10/2024 portant sur l'affectation des résultats, comme suit :

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2023	(A) 90 316.51 €
Report exercice précédent	(B) 27 327.74 €
* Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2023	(A+B) 117 644.25 €

Section d'Investissement

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	(C) 257 761.67 €
Restes à réaliser (RAR) dépenses :	(D) 0.00 €
Restes à réaliser (RAR) recettes :	(E) 0,00 €
Soldes des RAR	(E-D) 0.00 €
*Résultat d'investissement	(C+E-D) 257 761.67 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide d'affecter au budget pour 2024 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 de la façon suivante :

couverture du besoin de financement de la section d'investissement au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »	80 000.00 €
002 « excédent de fonctionnement reporté »	37 644.25 €

- **RODP**

Le Maire propose au conseil municipal de fixer le montant des redevances d'occupation du domaine public dues par les opérateurs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

1/ D'appliquer les tarifs maxima prévus par le décret à savoir, pour 2024 :

ROPDP chantiers provisoires électricité (commune inférieure à 2 000 habitants) : 239 €

RODP ouvrages de transport et de distribution d'électricité (commune inférieure à 2 000 habitants) : 239 €

RODP canalisations de gaz, pour l'année 2024 : 261 € et ROPDP : 2 024 €

2/ De revaloriser chaque année ces montants en fonction de la moyenne des quatre dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics.

3/ D'inscrire annuellement cette recette au compte 70323.

4/ De charger le Maire du recouvrement de ces redevances en établissant annuellement un état déclaratif ainsi qu'un titre de recettes.

- **Plan de circulation**

Monsieur le Maire rappelle qu'un appel à projet a été réalisé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie) concernant un plan de circulation pour 10 communes de la CCHF.

Le montant total de cette étude s'élève à 70 000 €, subventionné à 70 % par l'ADEME (49 000 €). La CCHF finance 10 % du montant total de l'étude (7 000 €).

Il reste donc 14 000 € à répartir proportionnellement au nombre d'habitants de chacune des 10 communes.

Pour Lederzeele, le montant s'élève à 1 251,04 €

L'ensemble des membres du conseil municipal approuve et décide :

- de participer à l'étude pour un plan de circulation à l'échelle de dix communes du territoire communautaire,
- de valider le principe de co-financement par les communes en raison des compétences communales concernées par l'étude expliqué ci-dessus,
- d'accepter le paiement d'une participation à hauteur de 1 251,04€,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de partenariat afférente,
- de dire qu'en cas de non-perception ou de perception partielle de la subvention de l'ADEME, le reste à charge supplémentaire ne sera pas répercuté sur les communes.

- **Publicités, enseignes et affichage**

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le Maire est compétent pour assurer la police de la publicité sur le territoire communal. La CCHF souhaite poursuivre l'accompagnement des communes en proposant un service commun d'instruction des autorisations en matière d'affichage extérieur et de police pour les communes qui ne disposent pas des moyens humains pour répondre à leurs obligations en la matière.

Les membres du conseil municipal décident d'adhérer au service commun proposé par la CCHF à partir du 1^{er} août 2024.

- **Accueil du mercredi**

L'accueil du mercredi a repris depuis le mercredi 4 septembre 2024. Le fonctionnement reste inchangé : accueil de 7h30 à 18h30 pour les enfants de Broxeele, Lederzeele, Merckeghem, Nieurlèt et Volckerinckhove. Le tarif varie entre 6.50 € et 11.50 € selon le quotient familial.

- **Retour des commissions**

Fêtes et cérémonies :

Médaillés du travail/maisons fleuries : dimanche 6 octobre

Banquet des aînés : dimanche 13 octobre

Réunion de la commission : mardi 24 septembre

Bâtiments :

Le bâtiment des associations avance bien. Les cloisons des boxes pour les associations sont faites.

Voirie :

Le gravillonnage a été fait sur la commune.

Pour la programmation des travaux de voirie 2025/2026, la commune a demandé la réfection du parking de la salle polyvalente.

Centre de loisirs : il s'est très bien passé. Entre 70 à 90 enfants ont fréquenté le centre de loisirs.

Conseil municipal des jeunes : les prochaines élections auront lieu en novembre.

- Divers

Conseil d'école : il a eu lieu le 21 juin. Les effectifs sont stables.

Rando des mottes : 1 164 participants. Retour très positif. Le lavage de voiture aura lieu le samedi 28 septembre en même temps que l'opération « Nettoyons la nature ».

PLUi : un projet de modification du PLUi est en cours. Chaque commune peut faire une demande de modification auprès de la CCHF si nécessaire.

Ligne de trésorerie : la commune a dû souscrire une ligne de trésorerie pour compenser la perception différée du remboursement de TVA. Elle ne sera utilisée qu'en cas de besoin.

Verres perdus : l'USLM ne souhaite plus gérer le dépôt de verres perdus. La SPAEL et l'ADEL vont désormais gérer ensemble.

Taxe foncière : une exonération de la taxe foncière est possible pour les propriétés bâties pour les logements anciens achevés depuis plus de 10 ans. Désormais cette exonération peut être appliquée pour les travaux d'isolation. Les membres du conseil municipal souhaitent instituer cette exonération à partir de 2025 à hauteur de 50 %. Les particuliers intéressés doivent constituer un dossier auprès du centre des impôts.

Un dernier tour de table est réalisé :

Monsieur Sébastien LUCHET demande si les devis pour le logement communal ont été reçus. Les travaux seront réalisés en début d'année 2025.

L'accueil périscolaire devient exigü. Une réflexion sera entreprise pour trouver un local plus grand. Madame Hélène VERHILLE précise que les enfants étaient contents de se rendre à Paris pour assister à une épreuve de paralympien.

Monsieur Vincent PACCOU demande des nouvelles du nouveau médecin. Les démarches administratives ont été plus longues qu'envisagées. Il arrivera en début d'année 2025.

La séance est clôturée à 21h00.

Prochaines réunions :

Adjoints : lundi 28/10/2024 à 18h00

CM : lundi 04/11/2024 à 19h00

LEDERZEELE INFO

Bulletin n° 99 Septembre/Octobre 2024
Le Conseil Municipal vous informe



Conseil Municipal : synthèse réunion du 9 septembre.

- Plan de circulation

La CCHF a déposé un appel à projet à l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) concernant un plan de circulation pour les communes de : Broxeele – Holque – Lederzeele – Merckeghem – Millam – Nieurlet – Saint-Momelin – Volckerinckhove – Watten - Wulverdinghe.

Le coût de cette étude s'élève à 70 000 €, subventionné à 70 % par l'ADEME (49 000 €), 10% par la CCHF (7 000€), et le reste (14 000 €) à répartir proportionnellement au nombre d'habitants de chacune des 10 communes. Pour Lederzeele, le montant s'élève à 1 251,04 €

Les membres du conseil municipal ont approuvé ce projet.

Le dossier de candidature sera examiné par l'ADEME pour une réponse avant la fin de l'année.

Cette étude serait principalement orientée sur des sujets de préoccupation de la plupart des habitants de notre territoire, à savoir :

- Les routes départementales, qui passent au cœur des villages, avec des enjeux importants de sécurisation et d'apaisement du trafic routier.

- Le partage de la voirie, qui est souvent dédiée exclusivement aux voitures et poids lourds, et laisse peu de place aux vélos et aux piétons.

- Le besoin d'une vision globale des circulations, avec un état des lieux complet (trafics, vitesses, circulations poids lourds etc.) pour trouver des réponses « au coup par coup ».

L'étude, si elle est entérinée par l'ADEME, se déroulerait durant toute l'année 2025.

- Publicités, enseignes et affichage

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le Maire est compétent pour assurer la police de la publicité sur le territoire communal. Les élus ont décidé d'adhérer au service commun proposé par la CCHF, consistant à instruire les autorisations en matière d'affichage extérieur et de police, de manière analogue à l'instruction des autorisations d'urbanisme.

- Accueil du mercredi

L'accueil du mercredi a repris depuis le mercredi 4 septembre 2024. Le fonctionnement reste inchangé : accueil de 7h30 à 18h30 pour les enfants de Broxeele, Lederzeele, Merckeghem, Nieurlet et Volckerinckhove. Le tarif varie entre 6.50 € et 11.50 € selon le quotient familial.

- Retour des commissions

Bâtiments : Le bâtiment des activités et des associations est en bonne voie d'achèvement.

Voirie : Pour le planning des travaux de voirie 2025/2026 de la CCHF, la commune a demandé la réfection du parking de la salle polyvalente et l'extension du parking du bâtiment médical et kinés.

Centre de loisirs : entre 70 à 90 enfants ont fréquenté le centre de loisirs.

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) : Le renouvellement du CMJ est prévu fin octobre, l'élection du maire junior et de l'adjoint aura lieu le 8 novembre à 18h dans le hall de l'école.

- Divers

Rando des mottes : 1 164 participants le dimanche 1^{er} septembre, retour très positif.

Taxe foncière : l'exonération de la taxe foncière pour les logements anciens achevés depuis plus de 10 ans est désormais applicable aux travaux d'isolation. Les membres du conseil municipal ont décidé d'instituer cette exonération à partir de 2025 à hauteur de 50 %. **Les particuliers intéressés doivent constituer un dossier auprès du centre des impôts.**

Informations pratiques :

- **Déchets toxiques :** Vous pourrez déposer vos déchets toxiques à la déchèterie de Wormhout, Steen Straete, de 9h à 12h le mercredi 4 décembre 2024.
- **Entretien des espaces verts :** l'approche des mois d'hiver est propice à l'élagage des arbres, notamment pour les branches qui surplombent l'espace public.
- **Ramonage :** n'oubliez-pas de faire ramoner vos cheminées, c'est une obligation légale qui permet d'être couvert par les assurances en cas d'incendie de cheminée.
- **Sacs jaunes :** ramassage les 11 et 25 novembre, les 9 et 23 décembre, et le 6 janvier 2025. Ne sortez vos poubelles ou sacs jaunes que le jour du ramassage afin de ne pas encombrer les trottoirs réservés aux piétons pour leur sécurité.
- **Transport à la Demande (TAD) :** La CCHF déploie, en partenariat avec Hauts-de-France Mobilité, un nouveau service de mobilité : celui du transport à la demande. Ce dernier a pour objectif de s'adapter aux besoins de ses habitants, notamment pour ceux qui n'ont pas accès à un véhicule personnel et qui ne peuvent pas recourir à une offre de transport en commun dans le cadre de leur déplacement. Ce nouveau service de transport fonctionnera du lundi au vendredi, de 7h à 19h. Un numéro de téléphone permettra de réserver sa course d'un arrêt de bus (de la Région et d'Arc-en-ciel) à un autre. Pour les personnes à mobilité réduite et âgées de plus de 75 ans, ce service sera accessible en porte à porte. Tarifs : de 1€ (tarification sociale) à 3€ pour le tout public.

Vie au village :

Médecin : Monsieur Maxence GAILLARD ouvrira son cabinet de consultation en début d'année 2025, fin janvier ou début février. Voici ses coordonnées pour une demande d'inscription sur une liste d'attente : docteur.gaillard.lederzeele@outlook.fr

Banque alimentaire : la collecte de denrées alimentaires aura lieu vendredi 22 et samedi 23 novembre, vous pouvez apporter vos denrées en mairie (permanence le samedi matin) ou à l'école le vendredi.

Médiathèque : tombola de Noël du 6 novembre au 27 novembre (horaires d'ouverture : mercredi de 9h à 11h / mardi de 18h30 à 19h30 / samedi de 11h à 12h).

Divers : Le lavage de voitures (au profit du Téléthon) et l'opération « Nettoyons la nature » ont eu lieu cette année le samedi 28 septembre.

A noter :

- **Samedi 11 novembre :** cérémonie à 11h, rendez-vous à 10h45 à l'entrée de l'église.
- **Mardi 12 novembre :** cherchons l'âne de Saint-Martin à partir de 18h30.
- **Dimanche 17 novembre :** La MAM propose une brocante puériculture, jouets, vêtements enfants et grossesse à la salle polyvalente de 8h à 14h.
- **Vendredi 22 novembre :** tennis de table à 18h, salle polyvalente, pour le Téléthon.
- **Jeudi 28 novembre :** jeux de cartes à 14h, salle polyvalente, pour le Téléthon.
- **Samedi 30 novembre :** inauguration du bâtiment d'activités et des associations à 11h.
- **Jeudi 5 décembre :** cérémonie du souvenir à 10h45 à l'occasion de la journée nationale pour les victimes des événements d'Algérie, Tunisie, Maroc.
- **Samedi 7 décembre :** animations pour le Téléthon à partir de 16h à la salle polyvalente (voir programme détaillé en annexe du bulletin).
- **Dimanche 15 décembre :** fête de Noël avec la SPAEL à 14h30, salle polyvalente.
- **Dimanche 12 janvier 2025 :** cérémonie des vœux, salle polyvalente à 12h.